

MUNICIPALITÉ SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON



BUDGET 2020

MOT DU MAIRE

Chers Caxtoniennes et Caxtoniens, il me fait plaisir de vous présenter le budget 2020.

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du conseil municipal qui ont travaillé à l'élaboration de ce budget équilibré. Je remercie aussi Monsieur Benoît Gauthier, directeur général et secrétaire-trésorier, et Madame Édith Ménard, secrétaire-trésorière adjointe, pour leur implication et leur soutien dans la préparation de ce budget.

Un budget c'est d'abord un exercice comptable, mais aussi un moment fort de la vie municipale, car il nous permet de partager nos visions du développement et des services à offrir à la population et ce, en respectant notre capacité collective de payer.

Les objectifs que nous poursuivons pour 2020 sont de :

- **Contribuer à accroître la qualité de vie de nos résidents**, notamment en offrant des services municipaux de qualité en matière de sécurité publique, de services d'incendie, de sécurité civile, d'eau potable, de voirie et de vie communautaire.
- **Maintenir le niveau des taxes à un niveau acceptable** en maximisant l'utilisation des subventions et des commandites et en gérant efficacement nos ressources.
- **Accroître l'attraction et la rétention, entre autres des jeunes familles**, notamment en ayant des lieux publics attrayants, en organisant le camp de jour, en soutenant la mise en place d'un CPE de type « Enfant-Nature », en organisant des activités familiales et en appuyant l'implantation d'Internet haute vitesse sur notre territoire.
- **Favoriser la participation citoyenne** en diffusant de l'information en toute transparence, comme l'Infolettre, le Muni-info, notre site Web, en utilisant les mécanismes de consultations et en organisant des concours, dont Maisons illuminées.
- **Mettre en œuvre notre Politique culturelle**, principalement en continuant à offrir des « produits » culturels accessibles, comme des spectacles, les 5 à 7 et le symposium de peinture.
- **Revoir l'implication municipale en tourisme**, en s'inspirant, entre autres des recommandations du rapport du consultant en tourisme, en misant sur nos forces et en maximisant l'utilisation de nos actifs, dont notre Bureau d'accueil touristique (BAT), le Sentier botanique, le Garage de la culture et nos lieux historiques.

Notre marge de manœuvre budgétaire est balisée par les engagements municipaux que nous devons respecter : une convention collective avec nos employés signée jusqu'en 2021, une entente avec nos pompiers jusqu'en 2024, les quotes-parts à la MRC, les services de la Sûreté du Québec (SQ), des immobilisations qu'il nous faut entretenir, etc. En plus de ces obligations, nous devons faire face, comme toutes les autres municipalités au Québec, à des augmentations de coûts dans plusieurs domaines : la Sûreté du Québec, la cueillette des ordures ménagères, l'enfouissement des déchets et le recyclage, le déneigement, la vidange des fosses septiques et les quotes-parts à la MRC. Malgré cela, nous avons réussi à maintenir notre taux de taxation au même niveau pour couvrir nos

dépenses courantes, tout en continuant nos efforts pour aller chercher le maximum de subventions et de commandites pour réaliser nos projets.

FAITS SAILLANTS POUR 2020

- Aucune augmentation des taux de taxe (foncière générale, service de la dette et investissements), qui demeurent au total à 0,83 \$ du 100 \$ d'évaluation.
- Une hausse, selon l'indice des prix à la consommation (IPC), de la taxe de service pour le volet « entretien » de nos réseaux d'aqueduc. Cette taxe qui n'avait pas été ajustée depuis plusieurs années, alors que les coûts d'entretien augmentent régulièrement, a été indexée en 2019 et le sera aussi en 2020. Celle-ci passera de 455 \$ à 460 \$ par année.
- Un ajustement de la taxe sur les ordures ménagères, leur enfouissement et le recyclage qui reflète en partie les coûts réels des nouveaux contrats. Considérant la très forte hausse de ces coûts dans ces domaines, nous avons réparti sur deux années cette augmentation de taxe, qui sera de 180 \$ comparativement à 160 \$ présentement.
- Une croissance de la taxe sur la vidange des fosses septiques, qui tient compte des coûts réels pour ce service. Celle-ci passera de 87,50 \$ à 92,50 \$ par année.
- Au total, la hausse des taxes de services représentera un déboursé supplémentaire de 25 \$ par année par résidence et de 5 \$ de plus pour les usagers de l'aqueduc.
- Finalement, le nouveau Pacte fiscal nous permettra de recevoir 162 612 \$ au cours des cinq prochaines années, dont 15 593 \$ en 2020.

Dossiers prioritaires au niveau des dépenses courantes et des immobilisations

- La formation du personnel sur les rôles et responsabilités et l'éthique, sur l'inspection de l'eau potable et celle des nouveaux pompiers sera priorisée.
- Notre Plan de sécurité civile, qui comprend l'Entente avec le Service d'Intervention d'Urgence Civil du Québec (SIUCQ) pour l'année 2020 sera mis en œuvre.
- La finalisation de la construction de la station de pompage pour l'eau potable au Domaine-Ouellet, financée en grande partie par le Programme sur la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) à être confirmé et la mise aux normes du réseau de distribution, pour lequel nous avons demandé une subvention au Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) seront réalisées.
- La recherche d'une solution pour le dossier de l'eau potable au Domaine-des-Bouleaux-Blancs, pour lequel nous avons demandé une subvention au Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) et au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) se poursuivra.
- Les améliorations au réseau routier, dont le chemin des Loisirs, la rue Langlois et l'avenue de la Rivière, le rang Saint-Joseph, et d'autres rues à déterminer, pour lesquelles des demandes de subventions sont en préparation pour le programme Réhabilitation du réseau routier local (PRRRL), pour le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et pour le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIRRL) se continueront.
- Le soutien au projet d'un centre de la petite enfance (CPE) « Enfant-Nature » devrait se concrétiser, si les autorisations sont obtenues.
- La rénovation des bâtiments, dont le Centre communautaire, la Maison du citoyen et le Garage de la culture se terminera.

- La participation du comité Familles-Aînés aux travaux avec la MRC, pour la mise à jour de la Politique Famille-Aînés et du plan d'action qui en découlera se poursuivra.
- Notre camp de jour qui a été fréquenté par 40 enfants en 2019 et qui offrira de nouvelles activités en 2020 sera reconduit.
- L'entente pour l'utilisation du gymnase devrait être conclue, d'autres modules seront ajoutés au « Skate Park », des rénovations seront faites au terrain de balle et au Parc Jonzieux et nos conférences horticoles se poursuivront.
- L'examen d'un projet d'une piste d'hébertisme est en cours. Une demande de subventions est en préparation pour le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS).
- La mise en œuvre de notre Politique culturelle se poursuivra, de même que le plan d'action prévu dans notre entente avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), qui prévoit des investissements de 60 000 \$ sur trois ans, incluant un parcours historique. Les équipements informatiques de notre BibliothÉlie seront modernisés.
- La mise à jour de notre Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux Associations de lacs, aux organismes et aux particuliers sera faite.
- Les rénovations, subventionnées en grande partie par le Programme de soutien aux projets structurants (PSPS), au Garage de la culture qui sera de plus en plus utilisé, notamment pour permettre à nos artistes locaux de s'y produire se termineront.
- La Municipalité participe au projet « En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé ». Nous sommes aussi inscrits au programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), ce qui devrait nous permettre d'initier des projets en matière environnementale.
- La surveillance des milieux riverains se poursuit. Notre adhésion à « Municipalité amie des Monarques » devrait se traduire par des actions concrètes en 2020.
- La révision du schéma d'aménagement de la MRC présentement en cours nous obligera à mettre à jour nos outils en matière d'urbanisme et de règlementations.
- Le projet de règlement relatif à l'exploitation des résidences de tourisme sera discuté.
- Le projet du Parc nature et culture entrera dans la phase des plans et devis et la construction devrait débuter en 2020.
- La vie démocratique sera riche en 2020 : élection partielle, poursuite de « L'heure du citoyen » et réflexion sur le vote par correspondance.

EN CONCLUSION, notre municipalité se développera avec l'implication constante de nous tous ensemble : conseillers et conseillères, employé(e)s municipaux, bénévoles, citoyennes et citoyens. Je nous invite à canaliser ensemble nos énergies positives pour faire de Saint-Élie-de-Caxton un milieu de vie agréable pour nous et nos enfants. **UN GRAND MERCI**

Au nom de tous les élu(e)s et en mon nom personnel, je profite de cette occasion pour vous souhaiter un très Joyeux Temps des Fêtes et une année 2020 remplie de bonheur, de joie et de paix.

Robert Gauthier, maire

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ADOPTÉES DEPUIS 2017

REVENUS **2017** **2018** **2019** **2020**

1. TAXES				
Taxe foncière (générale + service dette)	1 589 130 \$	1 588 534 \$	1 610 374 \$	1 624 175 \$
Fonds d'investissement	58 974 \$	59 570 \$	60 389 \$	60 997 \$
Ordures / matières résiduelles	208 792 \$	211 619 \$	224 765 \$	248 590 \$
Gestion des boues	110 000 \$	117 000 \$	117 000 \$	123 000 \$
Réhabilitation installation septiques		17 200 \$	35 785 \$	38 727 \$
Aqueduc (Taxe de secteur)	141 148 \$	140 924 \$	144 426 \$	146 718 \$
2. PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES				
Compensation article 205	8 000 \$	7 561 \$	11 585 \$	11 585 \$
Gouvernement du Québec	5 423 \$	5 202 \$	8 371 \$	8 265 \$
Gouvernement du Canada	1 593 \$	1 593 \$	1 593 \$	1 635 \$
3. SERVICES RENDUS AUX AUTRES MUNICIPALITÉS				
Administration générale, service incendie et transport	13 000 \$	12 000 \$	13 500 \$	26 700 \$
4. AUTRES SERVICES RENDUS ET RECETTES DE SOURCE LOCALE				
Transport	18 734 \$	16 991 \$	18 025 \$	19 431 \$
Loisirs / culture	10 100 \$	18 100 \$	75 200 \$	84 659 \$
Impositions droits, amendes, pénalités, Intérêts et autres revenus	172 327 \$	155 958 \$	138 905 \$	147 781 \$
Tourisme	305 000 \$	304 350 \$	290 025 \$	34 000 \$
5. TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX				
Réseau routier (Entretien + investissements)	137 143 \$	140 454 \$	136 335 \$	156 571 \$
Création d'emploi	16 000 \$	15 000 \$	13 319 \$	14 967 \$
Matières résiduelles	19 295 \$	35 000 \$	20 777 \$	32 673 \$
Aqueduc	7 030 \$	5 687 \$	4 313 \$	28 908 \$
Subvention CIUSSS : 1 ^{er} répondants	1 600 \$	1 600 \$	1 600 \$	1 600 \$
Autres transferts et subventions	3 500 \$	8 500 \$	31 200 \$	243 877 \$
TOTAL DES REVENUS	2 788 889 \$	2 927 843 \$	2 957 487 \$	3 054 859 \$
MOINS FONDS INVESTISSEMENTS	-58 974 \$	-59 570 \$	-60 389 \$	-60 997 \$
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	2 729 915 \$	2 868 273 \$	2 897 098 \$	2 993 862 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ADOPTÉES DEPUIS 2017

<u>DÉPENSES</u>	2017	2018	2019	2020
Administration générale	483 167 \$	492 846 \$	476 846 \$	542 256 \$
Sécurité publique, incendie et sécurité civile	282 116 \$	288 172 \$	335 234 \$	309 909 \$
Transport	601 556 \$	607 493 \$	644 083 \$	742 418 \$
Hygiène du milieu et Environnement	462 821 \$	471 713 \$	568 695 \$	559 321 \$
Santé et Bien-être	5 406 \$	5 503 \$	5 611 \$	6 622 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	95 472 \$	89 522 \$	123 496 \$	76 764 \$
Promotion et développement économique : Tourisme	311 637 \$	304 350 \$	290 025 \$	46 149 \$
Culture, bibliothèque, garage de la culture	41 078 \$	73 083 \$	93 081 \$	102 514 \$
Loisirs	163 599 \$	185 476 \$	280 319 \$	198 863 \$
Frais de financement et autres activités financières	66 203 \$	80 359 \$	79 708 \$	73 867 \$
Remboursement de la dette à long terme	216 860 \$	269 756 \$	364 059 \$	335 179 \$
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	2 729 915 \$	2 868 273 \$	2 897 098 \$	2 993 862\$
Activités d'investissements	58 974 \$	59 570 \$	60 389 \$	60 997 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 788 889 \$	2 927 843 \$	2 957 487 \$	3 054 859 \$

TAUX DE TAXES	2017	2018	2019	2020
Foncière générale	0.69 \$ / 100 \$	0.69 \$ / 100 \$	0.69 \$ / 100 \$	0.69 \$ / 100 \$
Foncière du service de la dette	0.11 \$ / 100 \$	0.11 \$ / 100 \$	0.11 \$ / 100 \$	0.11 \$ / 100 \$
Foncière pour les investissements	0.03 \$ / 100 \$	0.03 \$ / 100 \$	0.03 \$ / 100 \$	0.03 \$ / 100 \$
TOTAL TAXE FONCIÈRE	0.83 \$ / 100 \$			
TAXES DE SERVICE				
Aqueduc principal	445.00 \$	445.00 \$	455.00 \$	460.00 \$
Aqueduc Samson-Marchand	445.00 \$	445.00 \$	455.00 \$	460.00 \$
Matières résiduelles	153.00 \$	153.00 \$	160.00 \$	180.00 \$
Fosses septiques	87.50 \$	87.50 \$	87.50 \$	92.50 \$
Programme réhabilitation installations septiques – valeur des travaux individuels pour un immeuble (capital & intérêt) 1 / 20 (dette 20 ans)				

La valeur du rôle d'évaluation imposable pour la taxation :

2020 : 203 021 800 \$ (augmentation de 1 724 994 \$)

2019 : 201 296 806 \$

Nous sommes à la cinquième année du dépôt du rôle, donc la valeur des propriétés pour les fins de la taxation est maintenue au niveau de la première année. Toutefois, l'évaluation moyenne des propriétés n'a cessé de progresser depuis pour atteindre 152 947 \$ \$ en 2019.

Notre dette totale à long terme au 31 décembre 2018 est de 2 801 368 \$ et a servi à financer les actifs suivants : le réseau d'aqueduc principal et du Domaine Samson-Marchand, la réhabilitation des fosses septiques, le camion incendie, divers travaux de voirie, etc.

Notre endettement total à long terme par rapport à notre richesse foncière (1,44 \$ par 100 \$ d'évaluation) et notre charge fiscale moyenne des résidences pour l'année 2018 (1 426 \$) sont en dessous de la moyenne de la MRC de Maskinongé et bien inférieurs aux moyennes régionale et québécoise. Notre service de la dette, l'un des plus bas de la région, représente 10,75 % de notre budget, comparativement à 14,7 % pour la MRC de Maskinongé et à 20,8 % pour la Mauricie.

Montant des principales sources de financement de nos immobilisations :

- Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec de :
 - TECQ 2014-2018 : 873 428 \$
 - TECQ 2019-2023 : 1 084 312 \$
- Autres programmes gouvernementaux : 588 250 \$
- Aide financière de la caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie : 25 000 \$
- Fonds de roulement : 182 841 \$
- Fonds des carrières & sablières : 797 446 \$
- Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2018 : 514 618 \$

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2020 - 2021 – 2022

2020

VOIRIE : rang Saint-Joseph, chemin des Loisirs, rue Langlois, avenue de la rivière, rue Gélinas

EAU POTABLE : station de pompage Domaine-Ouellet, bouclage rue Langlois et avenue de la Rivière, recherche de solution pour Domaine-des-Bouleaux-blancs

TRAVAUX PUBLICS : matériel roulant (acquisition), maison du citoyen et centre communautaire (compléter réaménagement)

PARCS ET ESPACES VERTS : Parc nature et culture (planification et travaux), parc Jonzieux et Sentier botanique (améliorations)

LOISIRS ET CULTURE : « Skate Park », terrain de balle, parcours historique, informatique bibliothèque, compléter rénovations Garage de la culture, piste d'hébertisme (conditionnel à l'obtention d'une subvention),

INCENDIE : remplacement d'équipements

AUTRES : mise à jour site Web, sécurité civile, CPE Enfant-Nature (conditionnel à l'octroi des autorisations pour le CPE), électrification route des Lacs

TOTAL ANNÉE 2020 : 4 006 000 \$

2021

VOIRIE : réfection de ponceaux, poursuite travaux d'asphaltage, améliorations au réseau gravelé

EAU POTABLE : réseaux de distribution Domaine-Ouellet et Bouleaux-blancs

TRAVAUX PUBLICS : entrepôt pour équipements et matériel roulant

PARCS ET ESPACES VERTS : finalisation : Parc nature et culture, améliorations parc Jonzieux

LOISIRS ET CULTURE : « Skate Park », terrain de soccer

INCENDIE : remplacement d'équipements

TOTAL ANNÉE 2021 : 3 425 000 \$

2022

VOIRIE : route des Lacs vers Saint-Boniface, ponceaux, améliorations au réseau gravelé

EAU POTABLE : réseaux de distribution Domaine-Ouellet et Bouleaux-blancs

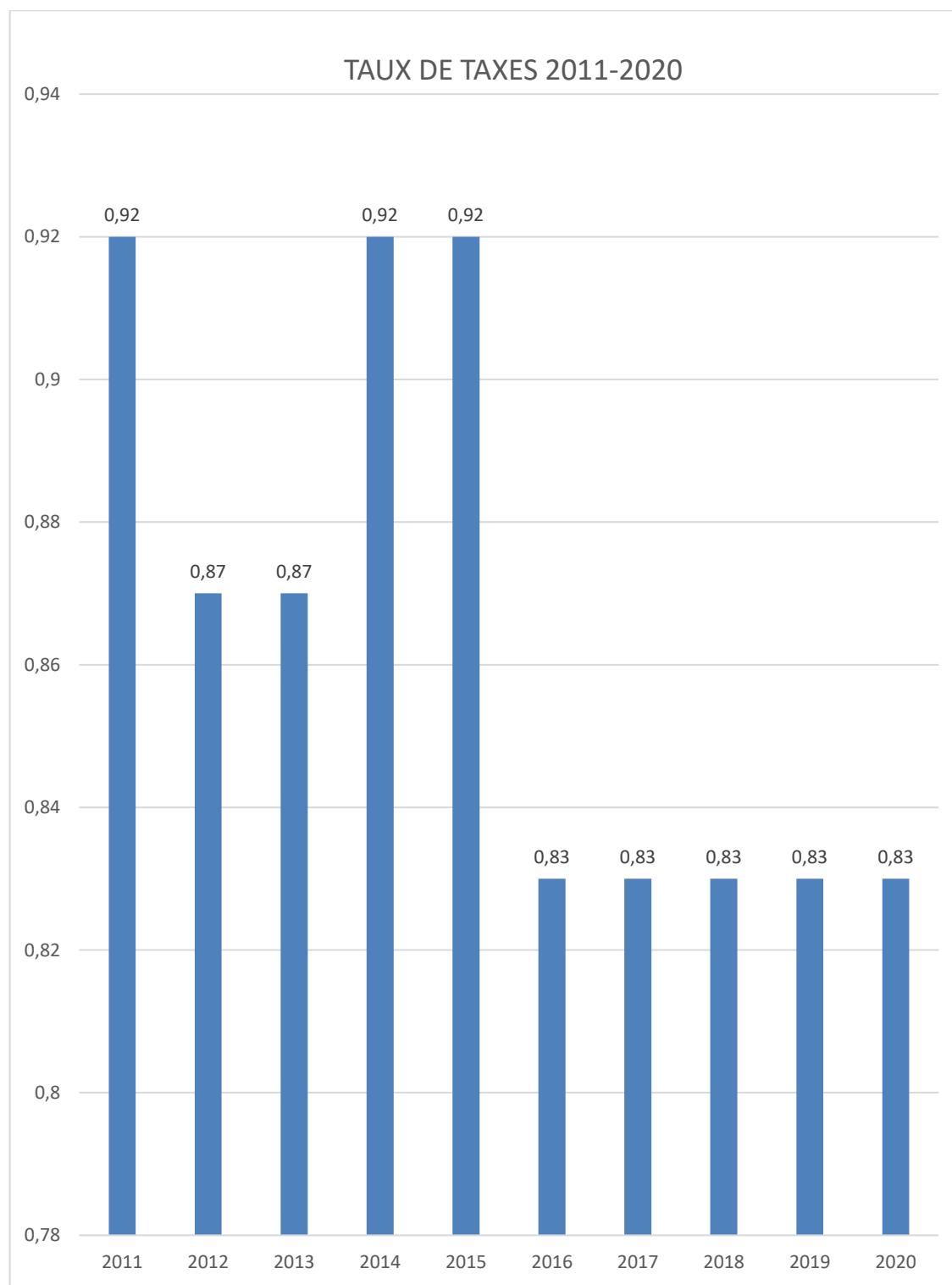
TRAVAUX PUBLICS : entrepôt pour équipements et matériel roulant

PARCS ET ESPACES VERTS : améliorations parc Jonzieux

INCENDIE : remplacement d'équipements

TOTAL ANNÉE 2022 : 1 980 000 \$

TAUX DE TAXATION - 10 DERNIÈRES ANNÉES



CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020

**LES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL
SE TIENDRONT À 20 H LES LUNDIS SUIVANTS :**

13 janvier

3 février

9 mars

6 avril

4 mai

1 juin

6 juillet

3 août

8 septembre (mardi)

5 octobre

2 novembre

7 décembre